

PROCÈS-VERBAL

Réunion mensuelle du conseil d'établissement
École régionale des Quatre-Saisons
Le 5 décembre 2022, à 18 h 30, au local 202

Sont présents : Mmes Julie Bergeron
Nancy Bouchard
Marie-Ève Breton
Sarah Carrier
Véronique Courville-Tremblay
Marilou Simard
Mélany Lessard, secrétaire
de rencontre

MM. Jean-Philippe Arsenault
Patrick Samson

Sont absentes : Mmes Karine Pagé
Maggie Turcotte

1. Ouverture de la rencontre : Consignation des présences et vérification du quorum

La réunion débute à 18 h 30. La directrice, Marilou Simard, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Questions et commentaires provenant du public / Correspondance

La direction informe que madame Fortin du Mouvement Desjardins est venues visiter l'école, afin de contribuer au support financier de l'établissement. Elle validera avec madame Fortin l'intérêt de siéger comme membre de la communauté sur notre conseil d'établissement.

CE : 15-12-2022

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président, Patrick Samson, informe les membres concernant l'ajout du point dix et fait la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Véronique Courville-Tremblay et appuyé par Marie-Ève Breton que l'ordre du jour soit adopté intégralement.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

CE : 16-12-2022

4. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2022

CONSIDÉRANT que Marilou Simard fait la lecture du dernier procès-verbal;

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Véronique Courville-Tremblay que le procès-verbal du 26 septembre 2022 soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 26 septembre

La directrice, Marilou Simard, fait le suivi avec les deux nouveaux membres du CE concernant la formation obligatoire à compléter. Madame Nancy Bouchard confirme avoir terminé celle-ci, tandis que madame Véronique Tremblay l'a complètera durant l'année en cours.

6. Rapport de la direction; des nouvelles de l'école

6.1 Midi-Choix : Projet boxe / Le band Live

- Le midi choix offre la possibilité aux jeunes de s'inscrire à différentes activités. En effet, Véronique Courville-Tremblay, psychoéducatrice, est en préparation d'une activité parascolaire de boxe. L'entraîneur disposera en tout temps d'une présence d'un éducateur spécialisé. Deux groupes de 10 à 15 jeunes seront formés.
- Un concert de Noël aura lieu le mercredi 21 décembre en avant-midi. Les artistes seront des élèves sous la supervision de Gino Dickie et Michelle Boisvert.

6.2 Reddition de compte du Budget 21-22

L'école régionale des Quatre-Saisons, est en déficit de 100 000,00 \$. Toutefois, la carence implique également deux autres écoles spécialisées de notre Centre de services scolaire : l'école Anne-Hébert et de la Cité. Toutefois, celles-ci contribuent ensemble afin d'éponger les pertes encourues.

6.3 Les sorties d'octobre et de novembre

Les élèves ont pu participer au déroulement de plusieurs activités scolaires en dehors de l'établissement :

- ✓ Cueillette de citrouilles / Classes primaires 1-2;
- ✓ Conférence scientifique au Cégep Garneau / Classes en enseignement général 1 et 2;
- ✓ Visite du musée de la Civilisation / Groupe FPT 3 FMS;
- ✓ Actions humanitaires et sortie à l'Aquarium du Québec / Classe CPFC.

6.4 La facturation aux parents

Considérant les achats des familles pour la période des fêtes, les factures aux parents seront remises en janvier 2023.

6.5 PEVR / Projet éducatif

Le plan d'engagement vers la réussite est en élaboration au niveau du CSS. Au niveau de l'école, les rencontres pour élaborer nos nouveaux projets éducatifs débuteront en janvier 2023. Tous les parents sont invités à émettre des propositions ou des commentaires. La direction mentionne quelques points :

- ✓ La transition écologique fera partie des objectifs pour former des citoyens écoresponsables;
- ✓ Des outils seront utilisés pour sonder les parents, le personnel et les élèves;
- ✓ Une analyse sera faite afin de connaître les données de réussite des élèves , le profil de sorties, les décrocheurs, ceux qui se qualifient etc.

7. Rapport du représentant au comité des parents du CSS

7.1 Remboursement des dépenses encourues dans l'exercice des fonctions

Il a été discuté lors de la réunion du comité des parents qu'une révision des coûts de la vie sera mise à jour pour les membres siégeant au conseil d'établissement;

7.2 Ajout d'espace

Le CSS des Navigateurs seraient en analyse pour une ouverture éventuelle d'une école spécialisée pour des élèves en trouble psychopathologique et autres.

CE : 17-12-2022

8. Approbation du cadre organisationnel du service des dîneurs 22-23

Le cadre organisationnel du service des dîneurs a été retravaillé afin d'assurer un encadrement sécuritaire pour les élèves qui quittent sur l'heure du dîner. Considérant le retour tardif et parfois inapproprié de certains élèves, une analyse des besoins sera effectuée afin de savoir quel jeune pourra recevoir la lassitude de sortir durant l'heure du midi. Les élèves de 15 ans et plus pourront bénéficier de cette autorisation. Celle-ci devra être ajoutée au plan d'intervention dans un objectif de développement de l'autonomie pour des élèves à qui ça correspond à leur projet de vie. Une autorisation écrite devra être signée par les parents. Un mauvais comportement faisant appel au non-respect de ces règles pourra engendrer la révocation de ce droit.

CONSIDÉRANT la modification du dossier pour le cadre organisationnel du service des dîneurs 22-23;

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Sarah Carrier que le document soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

CE : 18-12-2022

9. Approbation des règles de vie de l'école et du code vestimentaire

La directrice, Marilou Simard, fait la lecture des règles de vie et du code vestimentaire .

CONSIDÉRANT le délai pour l'élaboration du dossier des règles de vie de l'école et du code vestimentaire à mettre à jour pour l'année scolaire 22-23;

Il est proposé par Sarah Carrier et appuyé par Patrick Samson que le document de l'année 2015-2016 soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

CE :19-12-2022

10. Approbation de l'horaire du 22 décembre 2022

La direction demande l'aval au CE afin d'offrir l'horaire continu en date du 22 décembre 2022 et du 22 juin 2023. Il est attendu que les services de transport scolaire n'ont pas l'obligation de fournir les déplacements lors de rectification d'horaire.

Néanmoins, quelques moyens restent à trouver afin de fournir le voyageur pour certains jeunes, quant au dernier jour d'école.

CONSIDÉRANT la modification de l'horaire continue des cours pour les dates du 22 décembre et du 22 juin 2022;

Il est proposé par Julie Bergeron et appuyé par Patrick Samson que les modalités soient adoptées sans modification.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

11. Critère de sélection du directeur d'école

Marilou Simard rapporte le droit d'avis des membres à propos des critères de compétence relatif au profil d'une direction d'école.

Plusieurs aptitudes sont citées par les membres :

- ✓ Qualification et connaissance en adaptation scolaire;
- ✓ Travail d'équipe et sens de l'humanité développé;
- ✓ Acquis concernant la gestion du personnel;
- ✓ Vécu avec les jeunes du niveau secondaire;
- ✓ Expérience comme direction d'école. (vu les décisions majeures à prendre)

La résolution de l'an passé sera révisée et présentée, lors de la prochaine réunion fixée au mois de février.

CE :20-12-2022

12. Levée de l'assemblée prévue à 20 h 15

À 20 h 16, il est proposé par Jean-Philippe Arsenault et appuyé par Marie-Ève Breton que la séance soit levée.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Patrick Samson

Marilou Simard